



n° 157 - Août 2013

### Les actives agricoles permanentes en Rhône-Alpes



recensement  
agricole  
2010

# La féminisation de l'agriculture en questions

Traditionnellement considérée comme un métier d'homme, l'agriculture est-elle en train de se féminiser ? Dans une société et une agriculture qui changent, la place des femmes a-t-elle évolué ? Contribuent-elles à modifier les pratiques agricoles : plus de bio, de circuits courts, de pluriactivité ? Quelles sont les spécificités des femmes en termes de choix, de parcours ? Autant de questions auxquelles le recensement agricole apporte des éléments de réponse. Pensez-vous les connaître ?

### VRAI ou FAUX ?

**A partir du recensement agricole 2010 en Rhône-Alpes peut-on dire que :**

- |  | VRAI                     | FAUX                     |
|--|--------------------------|--------------------------|
| → L'agriculture s'est féminisée depuis 2000 ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Il y a de plus en plus de femmes à la tête des exploitations ?                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes s'installent plus tardivement que les hommes ?                          | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes sont autant aidées que les hommes pour s'installer ?                    | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → C'est en maraîchage-horticulture qu'on compte la plus grande part d'exploitantes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes dirigent des exploitations plus petites que les hommes ?                | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes sont plus tournées vers le bio ?  | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes sont plus souvent pluriactives que les hommes ?                         | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les femmes sont mieux formées que les hommes ?                                     | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| → Les mentalités sur la place des femmes en agriculture ont évolué ?                 | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

L'étude porte sur la main d'oeuvre agricole permanente, constituée des personnes ayant une activité régulière sur l'exploitation, même à temps partiel : chefs d'exploitation, coexploitants, main d'oeuvre familiale, salariés hors saisonniers. Sauf mention contraire, le champ est constitué de l'ensemble des exploitations agricoles rhônalpines recensées en 2010.

#### POUR EN SAVOIR PLUS ...

- Les femmes dans le monde agricole - Centre d'Études et de Prospective - Analyse n° 38 - mars 2012.

## → L'agriculture s'est féminisée depuis 2000 : FAUX

La part des femmes dans la main d'œuvre agricole permanente est de 31 % en 2010, soit un point de moins qu'en 2000. Mais c'est la féminisation des conjoints non coexploitants et des autres actifs familiaux qui diminue, alors que la part des femmes parmi les chefs et coexploitants progresse. Hors cadre familial, la part des salariées femmes augmente également. C'est donc la partie la moins reconnue du travail féminin qui recule, au bénéfice de statuts permettant une plus grande reconnaissance professionnelle et une meilleure protection sociale des femmes.

La place tenue par les femmes dans l'agriculture rhônalpine est proche de la moyenne nationale (32 %), avec cependant une moindre part d'exploitantes, compensée par une part supérieure de salariées permanentes.

### L'agriculture ne se féminise pas... mais la place des femmes s'améliore

Part des femmes dans la main d'œuvre permanente	Nombre de femmes 2010	Part des femmes 2010	Part des femmes 2000	Part des femmes France 2010
Chefs d'exploitation	7 726	20 %	19 %	22 %
Coexploitants				
Conjoints non coexploitants et autres actifs familiaux	10 249	52 %	54 %	51 %
Salariés permanents hors cadre familial	2 381	30 %	22 %	26 %
<b>Total actifs agricoles permanents</b>	<b>23 125</b>	<b>31 %</b>	<b>32 %</b>	<b>32 %</b>

Champ : ensemble des exploitations

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

Le recensement agricole ne permet pas de connaître le nombre de salarié(e)s saisonnier(e)s. C'est pourquoi ils ne font pas partie du champ de l'étude.

Dans les exploitations de forme sociétaire, comprenant plusieurs coexploitants, le recensement agricole ne retient qu'une seule personne comme chef d'exploitation : celle qui assure la plus grande part de responsabilités. La réponse est déclarative, bien entendu... Pour simplifier, le terme « exploitant » sera utilisé à la place de « chef d'exploitation et coexploitant ».

## → Il y a de plus en plus de femmes à la tête des exploitations : VRAI

### La place des femmes augmente chez les exploitants rhônalpins... sans rattraper la moyenne nationale



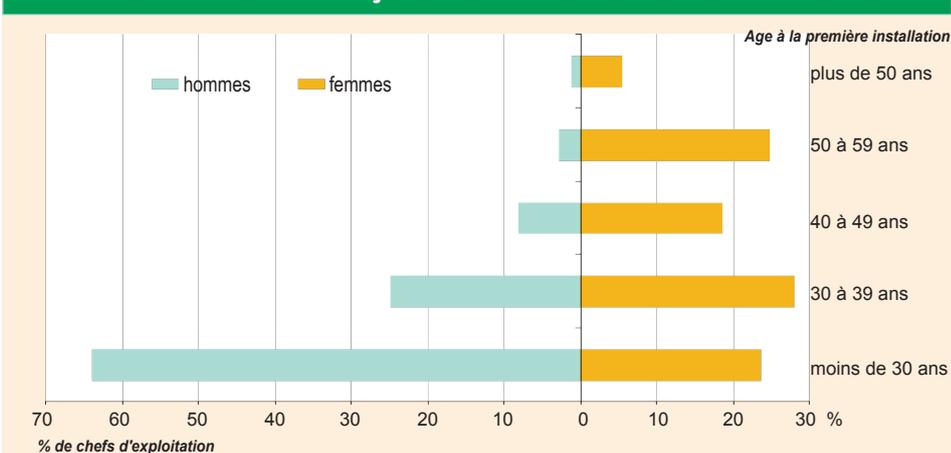
Source : Agreste - Recensements agricoles 1988, 2000 et 2010

Le taux de féminisation des exploitants est de 23 % en 2010, trois points de plus qu'en 2000, et dix de plus qu'en 1988. D'aucuns observeront que la féminisation est plus faible chez les chefs d'exploitation (20 %) que chez les coexploitants (38 %). Avec le développement des formes sociétaires, notamment des exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL), de nombreuses conjointes sont en effet devenues coexploitantes.

## → Les femmes s'installent plus tardivement que les hommes : VRAI

Les trajectoires qui conduisent les femmes à la tête d'exploitations agricoles sont nettement plus variées que celles des hommes. Seulement un quart des cheffes ont pris la direction de leur première ferme à moins de 30 ans, contre 64 % pour les hommes. Près de la moitié des femmes au contraire s'installent entre 30 et 50 ans, contre un tiers pour les hommes : cet itinéraire correspond souvent à une reconversion professionnelle, parfois après une maternité. Enfin plus du quart des femmes s'installent après 50 ans, le plus souvent à la retraite de leur mari (on parle alors de transfert entre époux).

### Hommes/Femmes : des trajectoires d'installations bien différentes



Clé de lecture : 24 % des cheffes d'exploitation ont pris la direction de leur première ferme à moins de 30 ans.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## → Les femmes sont autant aidées que les hommes pour s'installer : FAUX

17 % seulement des exploitantes en place en 2010 ont bénéficié d'une aide à l'installation (DJA), contre 40 % des hommes. Les aides ne sont pourtant pas discriminatoires. Mais les critères d'attributions de la DJA (âge, dimension minimale d'exploitation, diplôme agricole ...) pénalisent les femmes. De façon logique,

les transferts entre époux sont hors du champ de l'aide, qui vise à soutenir les jeunes s'installant pour la première fois. Mais la condition d'âge (18 à 39 ans) élimine également les reconversions tardives, plus souvent pratiquées par les femmes. L'âge n'est pas seul en cause : parmi les exploitants âgés de moins de

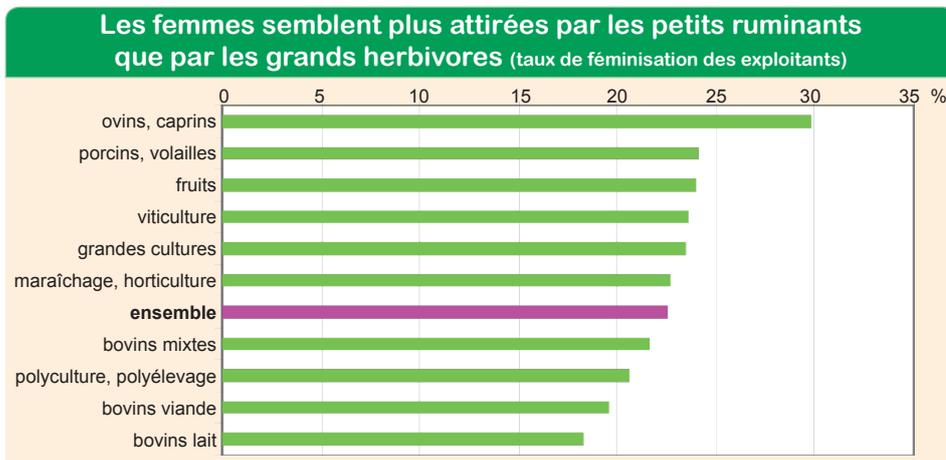
40 ans, la part d'installations aidées reste inférieure chez les femmes (41 % contre 54 %). Le manque de diplômes agricoles pénalise en effet certaines candidates à l'installation, ainsi que le fait de s'installer sur des exploitations de surfaces et dimensions économiques réduites.

## → C'est en maraîchage-horticulture qu'on compte la plus grande part d'exploitantes : FAUX

La part des exploitantes en maraîchage-horticulture est égale à la moyenne régionale de l'ensemble des exploitations. Cette activité est par contre caractérisée par l'importance du travail des femmes dans la main d'œuvre familiale, sans qu'elles aient le statut d'exploitantes.

Plus généralement, le taux de féminisation des exploitants ne montre pas de grandes disparités selon l'orientation technique : seule la spécialisation ovins, caprins et autres herbivores sort du lot, avec un taux de féminisation de 30 % pour les exploitants (et même de 38 %

pour l'ensemble de la main d'œuvre). Cet attrait pour les petits ruminants est « compensé » par une moindre féminisation dans les élevages de grands herbivores (bovins lait, viande, et mixtes). Au final, en Rhône-Alpes, la féminisation est comparable en productions animales et en productions végétales.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

En grandes cultures, un grand nombre de petites\* exploitations, dont une part importante de « transferts entre époux », sont dirigées par des femmes.

\* Les petites exploitations ont une production brute standard inférieure à 25 000 €.

## → Les femmes dirigent des exploitations plus petites que les hommes : VRAI

A statut d'exploitation identique, les femmes dirigent des exploitations nettement plus petites, aussi bien en surface qu'en dimension économique. Ce résultat n'est pas seulement dû à l'impact des « transferts entre époux » : si on réduit le champ aux exploitations dont le chef est

âgé de moins de 40 ans, l'écart hommes/femmes demeure. Cette différence peut s'expliquer aussi bien par une difficulté plus grande à accéder aux aides, aux prêts, au foncier, que par des choix spécifiques.

Afin de comparer ce qui est comparable, les 39 000 exploitations rhônalpines ont été réparties par type, selon leur statut juridique et la place qu'y occupent les femmes.

**Les exploitations dirigées par des femmes sont plus petites, même à moins de 40 ans**

	Exploitations individuelles		Exploitations de forme sociétaire	
	chef femme	chef homme	chef femme	chef homme
SAU moyenne (ha)	18	29	64	81
SAU moyenne chefs < 40 ans	21	35	69	88
PBS moyenne (€)	25 000	43 000	121 000	166 260
PBS moyenne chefs < 40 ans	32 000	53 000	108 000	165 912

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## → Les femmes sont plus tournées vers le bio : FAUX

A statut et dimension économique comparables, il n'y a aucune différence de niveau d'engagement en bio entre les exploitations dirigées par des femmes ou par des hommes. La fréquence des signes officiels de qualité autres que le bio n'est pas davantage corrélée à la présence d'une femme à la tête de l'exploitation.

A contrario, la pratique des circuits courts et/ou des activités de diversification augmente quand l'exploitation est dirigée par une femme. L'écart reste limité dans le cas d'une exploitation individuelle, mais devient conséquent dans le cas d'une forme sociétaire. Diverses explications peuvent être proposées, depuis la volonté des femmes de conduire des systèmes tournés vers les consommateurs

jusqu'à la nécessité de compenser une dimension économique inférieure par une valorisation optimale. C'est cependant dans les formes sociétaires dirigées par un homme, mais avec une femme coexploitante, que la pratique

des circuits courts et activités de diversification atteint son niveau maximum, permettant aux femmes d'avoir une activité en propre sur l'exploitation tout en valorisant au mieux ses produits.

Pour les circuits courts et la diversification, rien ne vaut une coexploitante					
(champ des exploitations moyennes et grandes)	Exploitations individuelles		Exploitations de forme sociétaire		
	chef femme	chef homme	chef femme	chef homme, sans femme coexploitante	chef homme, au moins une coexploitante
Engagement en agriculture biologique	6 %	6 %	8 %	8 %	8 %
Pratique des circuits courts	37 %	33 %	45 %	35 %	46 %
Pratique d'une activité de diversification	22 %	20 %	27 %	21 %	32 %

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

## → Les femmes sont plus souvent pluriactives : VRAI

Pour le recensement, un pluriactif exerce à la fois une activité agricole et une activité non agricole, que ce soit à titre principal ou secondaire.

29 % des femmes sont pluriactives, contre 26 % des hommes. Depuis 2000, la pluriactivité des hommes est restée stable, alors que celle des femmes a augmenté de 9 points, illustrant la nécessité ou le choix des épouses de travailler ailleurs que sur l'exploitation. Lorsqu'elles ont la position d'exploitante, les femmes sont moins pluriactives que les hommes, mais ce résultat est corrélé avec leur âge moyen plus élevé.

La pluriactivité des femmes dépasse celle des hommes				
Part des pluriactifs par type de main d'œuvre familiale	2010		2000	
	femmes	hommes	femmes	hommes
Exploitant	21 %	27 %	17 %	26 %
Autre main d'œuvre familiale	38 %	25 %	22 %	27 %
<b>Ensemble</b>	<b>29 %</b>	<b>26 %</b>	<b>20 %</b>	<b>26 %</b>

Source : Agreste - Recensements agricoles 2000 et 2010

## → Les femmes sont mieux formées : VRAI et FAUX

Toutes catégories de mains d'œuvre, classes d'âge et formations confondues, le niveau maximal de formation atteint par les hommes et les femmes est assez voisin : les femmes détiennent plus souvent un diplôme de l'enseignement supérieur (20 % contre 14 % des hommes), mais elles sont également plus fréquem-

ment démunies de tout diplôme (25 % contre 19 %). Parmi les moins de quarante ans, 44 % des actives ont atteint l'enseignement supérieur : le niveau de formation s'est donc considérablement élevé. Mais il s'agit souvent d'une formation générale. Bien que la part des filles progresse dans les effectifs de l'ensei-

gnement agricole, le niveau de formation agricole des femmes reste moindre que celui des hommes : plus de 80 % des actives ne disposent en 2010 d'aucun diplôme agricole. Plus surprenant, ce déficit de formation technique se retrouve encore à hauteur d'une sur deux parmi les exploitantes de moins de 40 ans.

## → Les mentalités sur la place des femmes en agriculture ont évolué : VRAI ?

Le recensement agricole ne permet pas de répondre à cette question... Cependant, une enquête réalisée en 2013 par l'institut BVA à la demande du Crédit Agricole indique que les agricultrices se sentent plutôt bien reconnues dans leur milieu, que ce soit par leurs collègues masculins ou par les organisations pro-

fessionnelles. Pour 77 % d'entre elles, le fait d'être une femme ne constitue pas un obstacle dans cette profession. Comme principal attrait de leur métier, les femmes agricultrices mettent en avant le fait d'être indépendantes, d'être leur propre chef. La passion pour l'agriculture est le premier motif d'installation

pour les moins de quarante ans, alors que les plus de quarante ans citent en premier le fait de pouvoir travailler avec leur conjoint. Un réglage différent pour deux moteurs qui ne sont pas incompatibles...